

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL
DECISION MODIFICATIVE N° 3

2024 - 0043

Date de convocation :	26/09/2024	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	15	Pour :	14
Nombre de membres présents :	13	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	14	Abstention :	0

L'an 2024, le 21 octobre, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean Pierre HARRIET Jean-Pierre HARRIET

Présents : DUCLOS Bernadette, HAPETTE Maylis, HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, IRIART BONNECAZE Carole, LARRALDE Ximun, MONGABURE Vincent, OTHABURU Sébastien, ROUX Christine, SAINT ESTEBEN Marie, SAPPARRART Bertrand, URRUTY Chantal, VALLET Christophe

Procurations : Marie-Claire SAINT PIERRE à VALLET Christophe

Absents :

Excusés : MEMBREDE Mathieu, SAINT PIERRE Marie Claire

Secrétaire de séance : IRIART BONNECAZE Carole

Objets : DM3

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2313 (23) - 14 : Constructions	10 000,00		
2313 (23) - 34 : Constructions	-10 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Certifié exécutoire par Jean-Pierre HARRIET, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 13/11/2024 et de la publication le 13/11/2024

A LOUHOSSOA, le 13/11/2024

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Maire

le(s) secrétaire(s) de séance

